

CHAPITRE 5: ASIE ET PACIFIQUE

La grande diversité politique et économique de l'Asie n'a d'égal que son étendue. En sa qualité de pays de la région du Pacifique, le Canada possède en Asie des intérêts de première importance. Par conséquent, un grand nombre d'événements survenus en Asie en 1978 ont eu des répercussions pour le Canada.

Parmi ceux-ci, le rapprochement de la Chine avec les pays occidentaux, dont le Canada, a été l'un des plus extraordinaires. La conclusion d'un traité d'amitié entre la Chine et le Japon témoigne de la nouvelle orientation de la politique chinoise en Asie. L'espoir de stabilité que représentait le retour de la Chine sur les scènes asiatique et mondiale a cependant été compromis par l'accroissement des tensions en Indochine. Le Canada est demeuré profondément préoccupé par ces derniers événements.

D'autres faits nouveaux ont également influé sur les intérêts canadiens. D'abord et avant tout, le Japon et la Corée, tous deux d'importants partenaires commerciaux du Canada, ont cherché à réaménager leurs relations; la collaboration, symbolisée par l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN), est devenue un des thèmes de l'heure dans la région du Pacifique. L'avenir économique prometteur de l'Indonésie, l'un des principaux pays membres de l'ASEAN, nous permet de croire qu'il y aura là-bas davantage de débouchés pour le Canada.

En Asie du Nord, on a cherché à réactiver le dialogue entre le Canada et l'Inde au moment où celle-ci tentait d'harmoniser ses politiques intérieures et étrangères avec les programmes du nouveau gouvernement Janata. Tout le long de la frontière septentrionale de l'Inde, du Bangladesh au Pakistan et au-delà en passant par l'Afghanistan, l'incertitude politique - voire même l'instabilité dans certains cas - a dominé.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, l'évolution des relations entre le Canada et le Japon a continué reflétant l'importance grandissante que revêt l'association pour les deux pays. Dans le domaine politique, l'année 1978 a commencé avec la visite au Japon du secrétaire d'État aux Affaires extérieures et la conclusion des négociations sur un Protocole modifiant l'Accord de coopération nucléaire de 1959. Ce Protocole a été subséquentement signé à Tokyo au nom du Canada par le ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre des Affaires des anciens combattants et le ministre du Revenu se sont également rendus au Japon en 1978, tandis que le Canada recevait le ministre des Relations économiques extérieures et le vice-ministre du Commerce international et de l'Industrie du Japon. Un accord bilatéral sur les pêches a été signé en avril.

L'habitude de la consultation a été renforcée au niveau ministériel par les discussions engagées lors de réunions économiques